



COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Le huit avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures cinquante-deux minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'ASSAIS LES JUMEAUX dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle de la Mairie d'ASSAIS LES JUMEAUX, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude LAURANTIN, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 12
Nombre de Conseillers municipaux présents : 8
Date de la Convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2024

Etaients présents :

Jean-Claude LAURANTIN	Fabrice DURAND	Jean-Louis RIDOUARD
Christophe POTET	Adrien MILLET	Sabrina LAURENTIN
Annie LAURENTIN		
		Fabrice ADAMO

Absents excusés ayant donné procuration :

- M. Joël NERBUSSON a donné procuration à M. Christophe POTET
- M. Christian PRUNIER a donné procuration à M. Jean-Louis RIDOUARD
- M. Alexandre NIKSARLIAN a donné procuration à M. Fabrice DURAND
- Mme Sophie RIVALLEAU a donné procuration à Mme Sabrina LAURENTIN

Secrétaire : **Mme Annie LAURENTIN a été nommée secrétaire de séance.**

ORDRE DU JOUR :

- A - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
- B - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS D'ASSAIS LES JUMEAUX
- C - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE
- D - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
- E – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS D'ASSAIS LES JUMEAUX
- F - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE
- G – AFFECTATION DU RESULTAT 2023 – BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
- H – AFFECTATION DU RESULTAT 2023 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS D'ASSAIS LES JUMEAUX
- I – AFFECTATION DU RESULTAT 2023 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE
- J – VOTE DES TAXES POUR L'ANNEE 2024
- K – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
- L – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS D'ASSAIS LES JUMEAUX
- M – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

N – DESIGNATION DES MEMBRES PROPRIETAIRES DE L'AFAF
O – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
P - ACQUISITION DE PARCELLES

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire déclare la séance ouverte à 18H52.

8 élus sont présents avec 4 procurations : 12 votants

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 19 MARS 2024

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des voix des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du 19 mars 2024.

D- 20240021 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le compte de gestion 2023 du budget annexe « Panneaux Photovoltaïques » fourni par la trésorerie de THOUARS.

Les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement se répartissent comme suit :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Recettes	2 673,80	Recettes	5 530.26
Dépenses	5 565,12	Dépenses	5 530.26

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2023 du budget annexe « Panneaux Photovoltaïques ».

D- 20240022 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS D'ASSAIS LES JUMEAUX

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le compte de gestion 2023 du « Lotissements d'Assais Les Jumeaux » fourni par la trésorerie de THOUARS.

Les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement se répartissent comme suit :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Recettes	0.00	Recettes	15 000.00
Dépenses	0.00	Dépenses	0.00

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le Conseil Municipal adopte, le compte de gestion 2023 du « Lotissements d'Assais Les Jumeaux ».

D- 20240023 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le compte de gestion 2023 du Budget Principal de la COMMUNE fourni par la trésorerie de THOUARS.

Les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement se répartissent comme suit :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Recettes	1 208 418,22	Recettes	127 426,65
Dépenses	1 036 723,86	Dépenses	195 042,95

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le Conseil Municipal adopte, le compte de gestion 2023 du Budget principal de la « COMMUNE ».

Sortie de Jean-Claude LAURANTIN à 18H56
7 élus sont présents avec 4 procurations : 11 votants

Monsieur Fabrice DURAND, Premier Adjoint, prend la Présidence de l'Assemblée.

D- 20240024 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Monsieur le Maire demande à M. Fabrice DURAND de présenter le compte administratif 2023 du budget annexe « Panneaux Photovoltaïques » (Mr LAURANTIN Jean-Claude – Maire - s'étant retiré).

Les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement se répartissent comme suit :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Recettes	2 673,80	Recettes	5 530.26
Dépenses	5 565,12	Dépenses	5 530.26

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, des voix des membres présents et représentés, le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2023 du budget annexe « Panneaux Photovoltaïques ».

D- 20240025 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS D'ASSAIS LES JUMEAUX

Monsieur le Maire demande à M. Fabrice DURAND de présenter le compte administratif 2023 du « Lotissements d'Assais Les Jumeaux » (Mr LAURANTIN Jean-Claude – Maire - s'étant retiré).

Les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement se répartissent comme suit :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Recettes	0.00	Recettes	15 000.00
Dépenses	0.00	Dépenses	0.00

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2023 du « Lotissements d'Assais Les Jumeaux ».

D- 20240026 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Monsieur le Maire demande à M. Fabrice DURAND de présenter le compte administratif 2023 du BUDGET PRINCIPAL (Mr LAURANTIN Jean-Claude – Maire - s'étant retiré).

Les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement se répartissent comme suit :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Recettes	1 208 418,22	Recettes	127 426,65
Dépenses	1 036 723,86	Dépenses	195 042,95

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2023 du Budget Principal de la Commune.

Retour de M. Jean-Claude LAURANTIN à 18H58
8 élus sont présents avec 4 procurations : 12 votants

Monsieur Jean-Claude LAURANTIN reprend la Présidence de l'Assemblée.

D- 20240027 - AFFECTATION DU RESULTAT 2023 – BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

L'affectation des résultats se présente comme suit :

INVESTISSEMENT	Solde d'exécution reporté (001 de 2022)	0.00
	Recettes réalisées en 2023	5 530.26
	Dépenses réalisées en 2023	5 530.26
	Résultat de l'exercice 2023	0.00
	Solde d'exécution (001 de 2023)	0.00
	Restes à réaliser recettes (reportés en 2024)	0.00
	Restes à réaliser dépenses (reportés en 2024)	0.00
	Besoin de financement (1068 de 2023)	0.00
FONCTIONNEMENT	Résultat reporté (002 de 2022)	14 104.67
	Recettes de l'année 2023	2 673,80
	Dépenses de l'année 2023	5 565,12
	Résultat de l'exercice 2023	-2 891,32
	Solde d'exécution pour 2023	11 213,35
	Affectation en réserves (1068 de 2023)	0,00
	Report en fonctionnement (002 de 2023)	11 213,35

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la manière ci-dessus.

D- 20240028 - AFFECTATION DU RESULTAT 2023 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS D'ASSAIS LES JUMEAUX

L'affectation des résultats se présente comme suit :

INVESTISSEMENT	Solde d'exécution reporté (001 de 2022)	11 306.40
	Recettes réalisées en 2023	15 000.00
	Dépenses réalisées en 2023	0.00
	Résultat investissement de l'exercice 2023	15 000.00
	Solde d'exécution (001 de 2023)	26 306.40
	Reste à réaliser recettes (reportés en 2024)	0.00
	Reste à réaliser dépenses (reportés en 2024)	0.00
	Besoin de financement (1068 de 2023)	0.00
FONCTIONNEMENT	Excédent de financement	26 306.40
	Résultat reporté (002 de 2022)	0.00
	Recettes de l'année 2023	0.00
	Dépenses de l'année 2023	0.00
	Résultat de l'exercice 2023	0.00
	Solde d'exécution de 2023	0.00
	Affectation en réserves (1068 de 2023)	0.00
	Report en fonctionnement (002 de 2023)	0.00

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la manière ci-dessus.

D- 20240029 - AFFECTATION DU RESULTAT 2023 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

L'affectation des résultats se présente comme suit :

INVESTISSEMENT	Solde d'exécution reporté (001 de 2022)	-7 803.42
	Recettes réalisées en 2023	127 426.65
	Dépenses réalisées en 2023	195 042.95
	Résultat investissement de l'exercice 2023	-67 616.30
	Solde d'exécution investissement (001 de 2023)	-75 419.72
	Reste à réaliser recettes (reportés en 2024)	11 700.00
	Reste à réaliser dépenses (reportés en 2024)	84 632.30
	Besoin de financement (1068 de 2023)	-148 352.02
FONCTIONNEMENT	Résultat reporté (002 de 2022)	233 608.37
	Recettes de l'année 2023	1 208 418.22
	Dépenses de l'année 2023	1 036 723.86

Résultat fonctionnement de l'exercice 2023	171 694.36
Solde d'exécution fonctionnement de 2023	405 302.73
Affectation en réserves (1068 de 2023)	-148 352.02
Report en fonctionnement (002 de 2023)	256 950.71

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la manière ci-dessus.

D- 20240030 - FINANCES – FISCALITE 2024 VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29 ;
Vu le Code Général des impôts notamment ses articles 1639A et suivants ;
Vu l'état 1259 COM reçu le 11 mars 2024 détaillant les bases prévisionnelles et les allocations compensatrices de l'année ;

Considérant que le produit fiscal attendu chaque année résulte de l'application des taux fixés par l'assemblée délibérante aux bases nettes d'imposition ;

Monsieur le Maire propose de :

- MAINTENIR les taux d'imposition comme suit :

TAXES	ANNEE 2023	ANNEE 2024
Taxes d'habitation	16.65 %	16.65 %
Foncier Bâti	30.29 %	30.29 %
Foncier non Bâti	40.88 %	40.88 %

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le Conseil Municipal VALIDE les taux ci-dessus et AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

D- 20240031 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Monsieur le Maire soumet les propositions budgétaires du budget annexe des « Panneaux Photovoltaïques » équilibré en sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Recettes	13 713.35	Recettes	5 530.26
Dépenses	13 713.35	Dépenses	5 530.26

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2024 du BA « Panneaux Photovoltaïques ».

D- 20240032 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS D'ASSAIS LES JUMEAUX

Monsieur le Maire soumet les propositions budgétaires du budget annexe « Lotissements d'Assais Les Jumeaux » équilibré en sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Recettes	39 000.00	Recettes	39 000.00
Dépenses	39 000.00	Dépenses	39 000.00

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2024 du BA « Lotissements d'Assais Les Jumeaux ».

D- 20240033 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Monsieur le Maire soumet les propositions budgétaires du budget principal de la COMMUNE, pour l'exercice 2024, qui est équilibré en sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Recettes	1 437 400.71	Recettes	431 489.99
Dépenses	1 437 400.71	Dépenses	431 489.99

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le Conseil Municipal vote pour l'exercice 2024, le Budget Primitif de la COMMUNE.

D- 20240034 - DESIGNATION DES MEMBRES PROPRIETAIRES DE L'AFAFAF

Monsieur Le Maire explique à l'Assemblée que suite à un courrier de la Préfecture, reçu le 28 février 2024, il est nécessaire que le Conseil municipal désigne six membres propriétaires de biens fonciers remembrés. L'objectif est de renouveler la composition du bureau de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAFAF) d'Assais Les Jumeaux. Le mandat des membres de l'actuel bureau arrivant à échéance au 21 août 2024. La préfecture demande ces indications avant le 15 avril 2024.

Après avoir consulté les personnes, Monsieur Le Maire propose six noms.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le conseil municipal décide :

- D'APPROUVER cette liste de noms,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

D- 20240035 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AFAF D'ASSAIS LES JUMEAUX

Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle à l'AFAFAF d'Assais Les Jumeaux en raison d'une augmentation de la cotisation annuelle de cette association à l'UAF 79. Cette cotisation passe de 1050 € à 4092 €.

Afin d'amoinrir cette forte augmentation, Monsieur Le Maire propose de verser 1000,00 à l'AFAFAF d'Assais Les Jumeaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité des voix des membres présents et représentés :

- D'ATTRIBUER une subvention exceptionnelle de 1000,00 € à l'association AFAFAF d'Assais Les Jumeaux ;
- DE PREVOIR les crédits nécessaires au BP de l'exercice 2024.

D- 20240036 - ACQUISITION DE PARCELLES – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION D-20240010

De façon à intégrer « le Calvaire » dans une propriété communale, il est proposé d'acquérir les parcelles 143 E 1128 et 143 E 1129 sises rue de la Croix des Jumeaux à VELUCHE pour 0.76 € le m², pour un total de 77 m², soit 58,52 €, appartenant aux héritiers de Madame.

De plus, le bien situé au 13 bis rue de la Croix des Jumeaux (143 E 1151 et 143 E 1155) étant actuellement en cours d'acquisition par des particuliers, Me Yann GUERID demande que soit constitué concomitamment à l'acquisition par la commune de ces parcelles une servitude de passage pour permettre aux acquéreurs d'accéder à leur bien.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le conseil municipal DECIDE :

- D'APPROUVER l'acquisition des parcelles 143 E 1128 et 143 E 1129 d'une surface totale de 77 m², situées rue de la Croix des Jumeaux à VELUCHE pour 0.76 € le m², pour un total de 77 m², soit 58,52 €, appartenant aux héritiers de Madame,
- D'APPROUVER la constitution d'une servitude de passage sur les parcelles 143 E 1128 et 143 E 1129 pour permettre l'accès aux parcelles 143 E 1151 et 143 E 1155,

- De CHARGER Me Yann GUERID, notaire à Saint-Loup-Lamairé, de la rédaction de l'acte,
- D'AUTORISER M. Le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes préalables et consécutifs à cette acquisition.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Le Maire commence les questions diverses en annonçant que deux baux ruraux concernant des parcelles de terres agricoles appartenant à la commune ont été rompus par les agriculteurs locataires. Ces parcelles seront prochainement relouées.

Monsieur Fabrice DURAND déclare que des travaux ont été effectués à la salle de Veluché concernant les porte-vélos et les lavabos extérieurs qui ont été enlevés. Des panneaux publicitaires vont également être installés pour le restaurant. Des travaux au local associatif ont été effectués pour installer un plan de travail avec des plaques de cuisson.

Monsieur Jean-Louis RIDOUARD continue sur la salle de Veluché et annonce que le volet en panne va être réparé. Une poignée de porte qui a été cassée va également être réparée. Il déclare également que des devis de nettoyage pour les salles ont été faits.

Monsieur Adrien MILLET poursuit et informe l'Assemblée qu'un chemin a été abîmé à Cerzay et qu'il a retiré deux troncs d'arbres de la Dive.

Monsieur Le Maire termine la réunion en annonçant qu'une réunion est prévue pour préparer le repas du 8 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h42.

**La Secrétaire de Séance,
Annie LAURENTIN**

**Le Maire,
Jean-Claude LAURANTIN**

D – 20240021	<u>APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES</u>	Acceptée à l'unanimité
D – 20240022	<u>APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS D'ASSAIS LES JUMENTS</u>	Acceptée à l'unanimité
D – 20240023	<u>APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE</u>	Acceptée à l'unanimité
D – 20240024	<u>APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES</u>	Acceptée à l'unanimité
D – 20240025	<u>APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS D'ASSAIS LES JUMENTS</u>	Acceptée à l'unanimité
D – 20240026	<u>APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE</u>	Acceptée à l'unanimité
D – 20240027	<u>AFFECTATION DU RESULTAT 2023 – BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES</u>	Acceptée à l'unanimité
D – 20240028	<u>AFFECTATION DU RESULTAT 2023 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS D'ASSAIS LES JUMENTS</u>	Acceptée à l'unanimité
D – 20240029	<u>AFFECTATION DU RESULTAT 2023 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE</u>	Acceptée à l'unanimité
D – 20240030	<u>FINANCES – FISCALITE 2024 VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE</u>	Acceptée à l'unanimité
D – 20240031	<u>VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES</u>	Acceptée à l'unanimité
D – 20240032	<u>VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS D'ASSAIS LES JUMENTS</u>	Acceptée à l'unanimité
D – 20240033	<u>VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE</u>	Acceptée à l'unanimité
D – 20240034	<u>DESIGNATION DES MEMBRES PROPRIETAIRES DE L'AFAPAF</u>	Acceptée à l'unanimité
D – 20240035	<u>SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AFAPAF D'ASSAIS LES JUMENTS</u>	Acceptée à l'unanimité
D – 20240036	<u>ACQUISITION DE PARCELLES – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION D-20240010</u>	Acceptée à l'unanimité

NOMS DES PRESENTS	FONCTIONS	SIGNATURES
ADAMO Fabrice	Conseiller Municipal	
DURAND Fabrice	Maire-Délégué et 1 ^{er} Adjoint	
LAURANTIN Jean-Claude	Maire	
LAURENTIN Annie	Conseillère Municipale	
LAURENTIN Sabrina	Conseillère Municipale	
MILLET Adrien	Conseiller Municipal	
NERBUSSON Joël	Conseiller Municipal Délégué	Procuration donnée à Christophe POTET
NIKSARLIAN Alexandre	Conseiller Municipal	Procuration donnée à Fabrice DURAND
POTET Christophe	3 ^{ème} Adjoint	
PRUNIER Christian	Conseiller Municipal	Procuration donnée à Jean- Louis RIDOUARD
RIDOUARD Jean-Louis	2 ^{ème} Adjoint	
RIVALLEAU Sophie	Conseillère Municipale	Procuration donnée à Sabrina LAURENTIN